ELLE DÉCOULE D'UNE FAIBLE PARTICIPATION, DES BULLETINS NULS ET DE LA DÉPERDITION DES VOIX

Une représentativité insignifiante pour les nouveaux élus

0,06%, c'est l'ordre de grandeur de la représentativité de chaque nouveau député à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Cette amplitude a été déterminée sur la base d'un quotient électoral qui prend en compte les résultats de toutes les circonscriptions électorales (48 wilayas et immigration). Il est égal à 13 697 voix. Par ailleurs, ce quotient électoral national (13 697 voix) est calculé sur la base des 6 328 368 voix obtenues par les 28 listes électorales (partis politiques et indépendants) ayant gagné un ou plusieurs sièges.

En clair, chacun des 462 futurs députés à l'APN, qui détiendront, rappelons-le, un mandat national, ne représente que 0,06% citoyen des 21 645 841 électeurs inscrits. Il faut presque diviser ce 0,06 % par 2, si l'on veut coller cette représentation à toute la population algérienne estimée à 36 millions d'individus. Il y a lieu de rappeler que ce quotient électoral national n'a pas une existence légale, il a été juste calculé pour mesurer la force politique de nos représentants et la crédibilité du prochain Parlement. Ramené au niveau régional, ce quotient déterminé par la loi électorale pour la répartition des sièges est encore plus faible. Il tourne autour de 5 000 voix, voire moins, dans certaines wilayas, comme Alger, Tizi-Ouzou ou Béjaïa. A titre illustratif, pour un corps électoral de 457 154 électeurs dans la wilaya de Boumerdès et un taux de participation évalué à 34,19%, chacun des 10 sièges de la circonscription en question équivaut à 5 243 voix.

Photo : Samir Sid

La participation massive au vote a fait défaut.

Plusieurs paramètres déterminent l'ampleur d'un quotient électoral par lequel sont divisés les suffrages obtenus par les listes électorales en vue de leur affecter les sièges mérités. C'est principalement la variation de la participation citoyenne au vote qui fait osciller cet indice de référence.

Au plan politique, comme cette participation massive a fait défaut le 10 mai pour asseoir une légitimité plus importante à la nouvelle Chambre basse, les politiciens proches du pouvoir citent comme acquis de ce vote, d'une part, la défaite cinglante des islamistes et, d'autre part, l'entrée historique de la femme dans le nouveau Parlement.

Cependant, l'observateur ne pouvait s'empêcher de relever au lendemain de ce scrutin une indifférence en milieu populaire. C'était peut-être le climat d'une fête complètement gâchée.

Abachi L.

LE FFS RÉUNIT DES TÊTES DE LISTE

Le parti définit des priorités

Une semaine après les élections législatives, le FFS a réuni hier ses têtes de liste afin de définir ses priorités sur les plans politique et organisationnel, précise un communiqué du parti. Le FFS mettra l'accent sur le fait que le dispositif mis en place par le pouvoir a fait échec au scénario de la polarisation du champ politique en islamiste/anti-islamiste. «Il reste que la production d'une majorité FLN non représentative ne favorisera pas la transition vers la démocratie et ne modifie pas de façon significative les donnes politiques dans le pays», explique le FFS dans son communiqué. Le parti d'Aït Ahmed fait part également de son objectif politique de réhabiliter la politique comme mode de gestion et de résolution pacifique des conflits. Il dira aussi que lors du dernier scrutin, «la multiplication des listes électorales a favorisé l'élimination d'un nombre important de voix et que les forces politiques du pays doivent, à l'occasion des échéances électorales à venir, déployer plus d'efforts pour imposer le contrôle du processus électoral à toutes les étapes, en particulier au moment de l'établissement des procès-verbaux des résultats», souligne la parti qui appelle, en outre, à une coordination entre les participants aux élections. Le FFS se dit avoir été victime d'une spoliation des suffrages et annonce avoir introduit dix recours au niveau du Conseil constitutionnel. Le parti s'orientera, selon son communiqué, vers davantage d'organisation dans toutes les régions du pays. Des rencontres régionales de militants les 1er et 2 juin à Constantine, Oran et Ghardaïa sont prévues. **F.-Z. B.**

REFUS DES RÉSULTATS DES LÉGISLATIVES DU 10 MAI DERNIER

Second round de concertation, aujourd'hui

Le front du refus des élections législatives du 10 mai dernier tente de s'organiser en vue de peser de tout son poids au vu de la nouvelle configuration politique induite par ces élections dont il dénonce la régularité, avec une seconde réunion prévue aujourd'hui en présence, cette fois-ci, des chefs des partis.

M. Kebci - Alger (Le Soir) - Un conclave qui se tient au siège national du Front pour la justice et le développement (FJD) et aura, selon Mustapha Hemissi, chargé à la communication au sein du PLJ de Mohammed Saïd, à «approfondir le débat et aller au-delà des professions de foi des uns et des autres» exprimées lors de la première réunion tenue mercredi dernier au siège national du FNA.

Un premier conclave qui a réuni pas moins de sept partis politiques, dont le Front national algérien, le Parti de la liberté et de la justice, le Front pour la justice et le développement, le Front du changement, El Fedjr el djadid, le Front de l'Algérie nouvelle et les trois mouvements constituant l'Alliance verte.

Tous ces partis ont un point et une préoccupation communs : ils partagent la conviction d'avoir été bernés en ce sens qu'ils jugent que le pouvoir «a renoncé à ses engagements quant à l'organisation «d'un scrutin libre et transparent».

Et pour preuve, ils n'ont pas tardé à dénoncer, dès la fermeture des bureaux de vote, une fraude massive au profit des deux partis du pouvoir ; notamment le FLN qui s'est vu attribuer presque la moitié des sièges.

Et il y a parmi eux ceux qui n'ont pas hésité à accuser le pouvoir au plus haut de son sommet d'être derrière cette mascarade, alors que le président du Front de l'Algérie nouvelle a été jusqu'à mettre en cause nommément le premier magistrat du pays d'être l'instigateur de cette fraude «sophistiquée» par son discours tenu à Sétif deux jours avant le scrutin lors duquel, selon Benabdeslam, il a implicitement instruit «un vote en faveur du FLN avec tout ce que cela suggère comme implication de l'administration dans cette œuvre».

Ceci dit, il n'est pas certain que ce conglomérat de partis de divers bords idéologiques puisse arriver à un consensus, surtout que les deux points à l'ordre du jour de leurs conciliabules ne sont autres que le boycott de la nouvelle Assemblée nationale, dont l'installation interviendra samedi prochain, et la saisine officielle du Conseil constitutionnel en vue d'une annulation pure et simple des résultats de ces législatives et l'organisation d'une autre élection dans un délai de six mois. Ce qui permettra à tout le monde, notamment les nouveaux partis, à bien s'y préparer et prendre acte des irrégularités ayant émaillé la session du 10 mai dernier comme souhaité par Mohamed Saïd.

En effet, les ambitions et les stratégies des uns et des autres n'invitent nullement à une quelconque perspective d'entente entre ces acteurs. Pour preuve, le représentant de l'Alliance de l'Algérie Verte n'a pas paraphé le communiqué ayant sanctionné les travaux de la première réunion tenue mercredi dernier, au vague motif que ce conclave était «une simple concertation».

Une hésitation à mettre sur le compte de la prudence du chef de file de cette coalition, le MSP en l'occurrence, dont la réputation en matière de double discours n'est un secret pour personne, lui qui garde encore quatre de ses cadres au sein du gouvernement sortant et qui les maintiendrait vraisemblablement dans le prochain exécutif. On voit mal le parti de feu Nahnah renoncer à un de ses socles fondateurs, la stratégie participationniste et entriste qui lui est, certes chère, notamment à l'issue des dernières législatives où le concours de deux autres squelettiques mouvements islamistes ne lui a été d'aucun secours, mais de là à s'en départir, c'est aller vite en besogne.

C'est, d'ailleurs, à ce niveau qu'il faut situer le préalable émis par Mokri, le porte-parole de l'AAV, quant à la nécessité d'associer à cette démarche le PT et surtout le FFS, deux partis sans lesquels, dira-t-il, «toute contestation est sans valeur et n'a aucune chance d'aboutir». Une simple échappatoire au vu de la réaction mitigée du parti d'Aït Ahmed qui a justifié la participation à cette élection après deux boycotts de suite par un simple mobile tactique, faisant abstraction de la maigre moisson du parti et ne s'appesantissant pas trop sur la fraude dont parlent les autres formations politiques.

On voit, de ce fait, mal le PT qui dit «ignorer l'initiative et occupé par le recours» et le FFS qui donnerait sa réponse «dans les heures qui viennent» se joindre à cette dynamique contestataire qui ne fera pas, à coup sûr, long feu. **M. K.**

ELLE ALIMENTE LA SUSPICION SUR LE VOTE DU 10 MAI

La surveillance autonome défaillante

Il y a bien des chiffres que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, en charge de l'organisation des élections, a en possession mais qu'il s'abstient de divulguer lors de ses sorties médiatiques ; c'est celui de la couverture et la surveillance, le jour du scrutin, des bureaux de vote par les représentants des partis politiques et des candidats.

Cette couverture est faible et cette défaillance devient un argument supplémentaire pour exacerber la colère de ceux qui dénoncent la fraude. Effectivement, nous avons constaté dans plusieurs centres de vote en milieu urbain, notamment dans la wilaya de Boumerdès, à 40 km de la capitale, des absences nombreuses de contrôleurs délégués par les candidats. En outre, sur 39 listes qui étaient en compétition, 13 n'ont délégué aucun représentant dans aucun bureau de cette wilaya. Les nouveaux partis, y compris les islamistes, réputés grands mobilisateurs, étaient aussi quasiment absents auprès des urnes.

Seuls les partis politiques traditionnels, le FLN, le RND ou le FFS qui était dans une wilaya importante pour lui, ont marqué leur présence jugée juste moyenne. De plusieurs bureaux, les quelques contrôleurs présents et que nous avions questionnés, semblaient ignorer leurs droits. Si dans un milieu urbain et à 40 km de la capitale, de telles défaillances ont été enregistrées, qu'en est-il dans les zones rurales enclavées, dans les wilayas des Hauts-Plateaux et celles du sud du pays où, dit-on, la participation y est plus importante ? Or, il pouvait se passer énormément de choses après le dépouillement dans les bureaux de vote. Malheureusement, la défaillance ne se situe pas uniquement au niveau de la présence humaine mais aussi dans l'organisation propre aux candidats, de la maîtrise de tout le processus électoral et surtout de l'ignorance de la loi et des règlements régissant cette élection. Le 11 mai au matin, seuls les responsables du FFS de Boumerdès, qui étaient tout de même dans l'un de leurs fiefs, savaient, à quelques dizaines près, le nombre de voix obtenues par leur parti. Les autres candidats n'avaient aucune idée de leur score réalisé au niveau des communes ou de la wilaya. Plus grave, nous avons rencontré un responsable régional d'un parti politique qui siégeait au Parlement et qui critiquait la politique du gouvernement, mais le jour «J», ce responsable de parti était incapable de récolter, par le biais d'une représentation, le moindre P-V des commissions électorales communales comme le lui permet la loi, pour défendre les droits de son parti. Il n'en avait pas les moyens humains.

L'ignorance de la loi est une autre tare que traînent la majorité des responsables de partis ou leurs candidats. Et pour cause, lorsqu'un candidat tête de liste nous exposa le processus légal conduisant, selon lui, au partage des sièges de députation, nous avons failli tomber à la renverse.

Ce candidat ne connaissait pas la loi. Il ne l'a jamais lue. C'est le cas de la grande majorité des candidats. C'est dans ce climat de grande défaillance que se sont déroulées les élections du 10 mai.

A. L.